

Motion du 26 juin 2023 de Mmes et MM. Anne Carron, Jean-Luc von Arx, Fabienne Aubry-Conne, Fabienne Beaud, Aurélien Borgeaud, Alia Chaker Mangeat, Oana Cotoï, Alain de Kalbermatten, Alain Miserez, Luc Zimmermann, Ahmed Jama, Pierre-Yves Bosshard, Joëlle Bertossa, Théo Keel, Christel Saura, Christian Zaugg, Charlotte Meierhofer, Brigitte Studer, Monica Granda, Danièle Magnin, Daniel Sormanni, Yves Herren, Melete Solomon-Kuflom, Dorothée Marthaler Ghidoni et Pascal Holenweg: «Un geste de la Ville pour les aînés lors de l'achat d'un abonnement annuel TPG».

(renvoyé à la commission des finances
lors de la session du Conseil municipal du 26 juin 2023)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- qu'une subvention annuelle de 100 francs destinée aux enfants et aux jeunes de 6 à 24 ans est délivrée par la Ville de Genève lors de l'achat d'un abonnement TPG;
- que l'initiative fait suite à une proposition du Centre (anciennement Parti démocrate-chrétien) visant les élèves du cycle d'orientation, du collège et les apprentis (amendement déposé dans le cadre du projet de budget 2019 et accepté par le Conseil municipal lors du débat budgétaire), qui a été mise en œuvre par le département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité (DACM) et qui a été par la suite élargie aux enfants et aux jeunes de 6 à 24 ans;
- que cette subvention, accordée sur demande, est très appréciée et qu'elle connaît un grand succès (846 500 francs inscrits aux comptes 2022 de la Ville de Genève);
- que l'usage des transports publics par la population contribue grandement à la diminution du trafic motorisé individuel et qu'il doit être encouragé pour des raisons de santé publique et pour lutter contre le dérèglement climatique;
- que l'usage des transports publics contribue au maintien de l'autonomie des aînés;
- qu'un certain nombre de communes dans le canton délivrent une subvention de 100 francs à leurs communiens au bénéfice de l'AVS pour l'achat d'un abonnement annuel TPG;
- que le pouvoir d'achat des retraités est particulièrement touché par l'inflation qui prévaut depuis plusieurs mois;
- qu'une marque de soutien financier, même symbolique, constituerait un signe de reconnaissance envers nos aînés et qu'il serait apprécié par les personnes concernées,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- d'instaurer une subvention de 100 francs à l'achat d'un abonnement annuel TPG à toute personne domiciliée sur le territoire de la Ville de Genève au bénéfice de l'AVS;
- de prévoir cette prestation dans le cadre du projet de budget 2024.